L'obligation

Pour exprimer l'obligation, on peut utiliser :

- le verbe « devoir »

Le verbe « devoir » permet d'exprimer une obligation personnelle. Il est toujours suivi d'un deuxième verbe à l'infinitif.

- Je dois partir plus tôt ce soir.
- Vous devez envoyer une message à tous les collègues de l'équipe.

- le verbe impersonnel « falloir » (il faut)

C'est un verbe impersonnel, toujours conjugué avec « il ». Il permet d'exprimer une obligation générale, une règle qui s'applique à tous.

- Il faut manger 5 fruits et légumes par jour.
- Il faut faire du sport

plus de détails dans les règles :

Le verbe « falloir » à tous les temps

- la construction avoir + nom + à + infinitif

Cette construction exprime une obligation pour un avenir très proche.

- Je ne suis pas disponible cet après-midi. J'ai trois dossiers à lire et une présentation à faire !

- des expressions telles que « être obligé», « avoir l'obligation »

Ces expressions sont suivies de la préposition « de » suivie d'un verbe à l'infinitif.

- Je suis obligé de reporter notre rendez-vous.
- Nous avons l'obligation de présenter nos passeports à l'entrée du bâtiment.

- des verbes comme obliger, contraindre, forcer …

Ces verbes sont suivis de la préposition « à » suivie d'un verbe à l'infinitif

- la situation oblige mon manager à réagir
- la crise force les entreprises à s'adapter
- un problème de planning contraint le directeur à annuler la réunion.

From:
https://tools.e-exercises.com/ - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:construction_phrase:phrase_complexe:obligation&rev=1526645166

Last update: **2023/02/14 14:22**